

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PRESTIGE IVOIRE IMMOBILIERX »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NDOTRÉ, Lot
2032, Ilot 219

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 14/08/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/08/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PRESTIGE IVOIRE IMMOBILIERX »

Objet : Aménageur foncier,
Lotissement,
Décapage,
Pose de poteaux électriques,
Achat et vente de terrains,
Achat et vente de maison,
Promotion immobilière,
Gestion immobilière,
Location d'engins,
Fourniture de matériel de bureau,
BTP. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO NDOTRÉ,
Lot 2032, Ilot 219

Dirigeant(s) M YAPI FULGENCE EMMANUEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09576 du 28/08/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°62466/GTCA/RC/2023 du 28/08/2023

